



"Morbihan, foot gagnant !"

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION CHAMPIONNATS ET
COUPES**

SEANCE du 18 NOVEMBRE 2025

PRESIDENT : G. GOUZERCH

PRESENTS : D. LE BOUEDEC - A.GUILLORY- A.NIO – G. SAMSON

**Match du 16 Novembre 2025 – SAINT ARMEL US 1 / VANNES MENIMUR US 2 – Coupe
Départementale Trophée MORBIHAN.**

Arbitre GUILLOT Clément.

Réserves confirmées de SAINT ARMEL « formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs DIAKHABY MOUSTAPHA, du club VANNES MENIMUR, pour le motif suivant : le joueur/les joueurs DIAKHABY MOUSTAPHA participe(nt) à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs.. »

Après contrôles des différentes compétitions du club de MENIMUR US pour le Week End des 15 et 16 Novembre 2025, la commission **DIT** que le joueur DIAKHABY Moustapha est régulièrement qualifié pour ce match.

Par ces motifs **CONFIRME** le résultat acquis sur le terrain et **DIT** que l'équipe de MENIMUR US 2 est qualifiée pour la suite de la compétition en rubrique.

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la Commission d'appel du District du Morbihan, dans un délai de deux jours à compter du lendemain du jour de la notification, Article 98.1 des Règlements de la Ligue de Bretagne.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
G. GOUZERCH**